

Chambre des métiers et de l'artisanat

**Bâtiment modulaire et portail au CFA de st Germain de
Lusignan**

40 Route de Saint Genis
17500 SAINT GERMAIN DE LUSIGNAN

Affaire n° 2520 DCE

Cahier des Clauses Techniques Particulières

LOT N°1 – VRD

01/06/2026



Cabinet Moreau et Associés
2 rue Garlus - ZAC de Bonnerme
17800 PONS
Tel : 05 46 96 45 50
E.mail: contact@cma-eco.fr

TABLE DES MATIERES

1 GENERALITES	3
1.1 <u>DOCUMENT TECHNIQUE DE REFERENCE</u>	3
1.2 <u>PRESCRIPTIONS PARTICULIERES - CONNAISSANCE DES LIEUX</u>	3
1.2.1 Implantation - Piquetage	4
1.2.2 Plans de détails et d'exécution	4
1.3 <u>RELATIONS AVEC LES ADMINISTRATIONS - AUTORISATIONS DE VOIRIE</u>	4
1.4 <u>DOSSIER DE RECOLEMENT</u>	4
1.5 <u>INSTALLATION DE CHANTIER</u>	4
1.6 <u>NETTOYAGE - EVACUATION DES GRAVATS</u>	4
1.7 <u>SECURITE DE CHANTIER</u>	4
1.8 <u>RESEAUX GENERALITES</u>	5
1.8.1 Limite de prestations	5
1.8.2 Principe général	5
1.8.3 Canalisation - Généralités	5
1.8.4 Regards - Généralités	5
2 DESCRIPTION DES OUVRAGES DE VRD	5
2.1 <u>PORTAIL AUTOPORTANT</u>	6
2.1.1 Travaux préparatoires pour portail	6
2.1.1.1 <u>Découpe de l'enrobée</u>	6
2.1.1.2 <u>Dépose du portail</u>	6
2.1.1.3 <u>Dépose du grillage</u>	6
2.1.1.4 <u>Dépose des murets du portail</u>	6
2.1.1.5 <u>Dépose du panneau de signalisation</u>	6
2.1.1.6 <u>Dépose des bordures</u>	6
2.1.1.7 <u>Dépose de la souche</u>	7
2.1.1.8 <u>Dépose des grilles de caniveaux et du caniveaux</u>	7
2.1.1.9 <u>Dépose des fondations existantes</u>	7
2.1.1.10 <u>Terrassement complémentaire pour fondations du nouveau portail</u>	7
2.1.2 Fondation	7
2.1.2.1 <u>Gros béton</u>	7
2.1.2.2 <u>Massif de fondation</u>	8
2.1.3 Réseau fluides	8
2.1.3.1 <u>Tranchée</u>	8
2.1.3.2 <u>Fourreaux</u>	8
2.1.3.3 <u>Regard de visite et de tirage</u>	8
2.1.4 Travaux de réfection	9
2.1.4.1 <u>Portail autoportant</u>	9
2.1.4.2 <u>Réfection des bordures</u>	9
2.1.4.3 <u>Réfection des enrobées</u>	9
2.1.4.4 <u>Engazonnement</u>	10
2.1.4.5 <u>Repose du grillage</u>	10
2.1.4.6 <u>Repose du panneau de signalisation</u>	10
2.1.4.7 <u>Pose d'un caniveau</u>	10
2.1.4.8 <u>Pose d'un nouveau grillage</u>	11
2.1.5 Panneau avec numéro accueil	11
3 PSE N°1	11
3.1 <u>RESEAUX POUR MOTORISATION D'UN PORTAIL EXISTANT</u>	11
3.1.1 Découpe de l'enrobée	11
3.1.2 Réseau fluides	12

3.1.2.1 <u>Tranchée</u>	12
3.1.2.2 <u>Fourreaux</u>	12
3.1.2.3 <u>Regard de visite et de tirage</u>	12
3.1.3 Motorisation du portail	12
3.1.4 Nettoyage des enrobés	13

1 GENERALITES

Dans le cadre de cette opération et du respect de contraintes calendaires, la maîtrise d'ouvrage souhaiterait réceptionner ce lot au 15 octobre 2026.

1.1 DOCUMENT TECHNIQUE DE REFERENCE

Les travaux du présent lot seront exécutés conformément aux prescriptions officielles en particulier:

DTU N° 12 terrassements
DTU N° 60-32 évacuation d'eaux pluviales
DTU N° 60-33 évacuation des eaux usées et vannes

Les différents fascicules du Cahier des Prescriptions Communes applicables aux marchés de l'Etat, notamment :

- fascicule 1 : dispositions générales et communes aux différentes natures de travaux
- fascicule 2 : travaux de terrassement
- fascicule 7 : reconnaissance des sols
- fascicule 23 : fourniture de granulats employés à la construction et à l'entretien des chaussées
- fascicule 24 : fourniture des liants hydrocarburés employés à la construction et à l'entretien des chaussées.
- fascicule 25 : exécution des corps de chaussées
- fascicule 26 : exécution des couches de surface des chaussées en enduits superficiels
- fascicule 27 : fabrication et mise en œuvre des enrobés
- fascicule 31 : bordures et caniveaux en pierre ou en ciment
- fascicule 32 : construction de trottoirs
- fascicule 70 : du cahier des prescriptions communes applicables aux marchés de T.P relatifs aux canalisations d'assainissement et ouvrages annexes
- fascicule 71 : du cahier des prescriptions communes applicables aux marchés de T.P relatifs à la fourniture et pose de canalisations d'eau, accessoires et branchements (JO brochures n°1291)
- le REEF et les normes AFNOR
- aux règles imposées par EDF-GDF, et leurs services techniques locaux.
- aux fascicules 35, 70 et 71 des CCTG aux marchés publiés du bâtiment : travaux d'espaces verts, d'aires de sports et de loisirs.
- au guide pratique des VRD, édité par le Moniteur des Travaux Publics.
- aux textes législatifs administratifs.
- aux consignes de sécurité du Ministère de l'environnement.
- au code de l'Urbanisme.
- aux circulaires ministérielles.
- aux normes françaises homologuées ou normes européennes s'y substituant.
- aux fiches techniques des matériaux.
- aux réglementations sur l'utilisation de certains matériaux.
- au code du travail.

1.2 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES - CONNAISSANCE DES LIEUX

Le terrain sera pris par l'entrepreneur du présent lot dans l'état où il se trouve le jour de la remise de la soumission. Ladite entreprise est donc sensée avoir effectué sur place toutes reconnaissances nécessaires, apprécié toutes les difficultés qu'elle pourrait rencontrer du fait de la configuration du terrain et de la nature des sols.

L'entrepreneur ne pourra demander des travaux complémentaires en arguant une mauvaise connaissance des lieux, en particulier dans le cas de découverte de réseaux ou ouvrages enterrés.

1.2.1 Implantation - Piquetage

Le piquetage des formes, talus, tranchées et autres ouvrages à exécuter, tant altimétrique que planimétrique est à la charge de l'entrepreneur du présent lot à partir des plans établis par le maître d'oeuvre et à partir des ouvrages existants conservés.

Les piquets seront raccordés à un repère fixe. Le plan de piquetage sera soumis pour approbation au Maître d'Oeuvre.

1.2.2 Plans de détails et d'exécution

Avant tout début d'exécution, l'entrepreneur établira à partir des plans de Maître d'Oeuvre les plans de détail de réalisation et d'exécution des ouvrages. Ceux-ci indiqueront en particulier :

- les diamètres, pentes, tracés des réseaux déterminés suivant la norme NFP 41 201
- l'emplacement et les dimensions des regards
- les tracés, courbes, pentes des voiries et chaussées
- les côtes des terrassements et plate-forme des bâtiments ainsi que l'établissement des talus

Ces plans devront recevoir l'accord du Maître d'Oeuvre avant exécution.

Le montant des frais d'études d'exécution de l'ensemble des ouvrages seront réalisées par un bureau d'études spécialisé ou par l'entreprise et seront entièrement à charge de l'entreprise.

1.3 RELATIONS AVEC LES ADMINISTRATIONS - AUTORISATIONS DE VOIRIE

L'entrepreneur assurera auprès de toutes les administrations et services concessionnaires les demandes nécessaires avant l'exécution des travaux, ainsi que tous les travaux et protections provisoires pour travailler auprès des installations existantes.

1.4 DOSSIER DE RECOLEMENT

Dans un délai de 1 semaine après réception, un dossier de récolement sera remis en trois exemplaires au Maître d'oeuvre dont un exemplaire sur support informatique.

Il comprendra :

- plan des ouvrages exécutés (réseaux, chaussées, nivellement)
- documentation des matériaux et matériels installés
- essai réglementaires certifié par un organisme de contrôle agréé

1.5 INSTALLATION DE CHANTIER

A la charge du lot GO

1.6 NETTOYAGE - EVACUATION DES GRAVATS

Voir généralités communes à tous les lots

1.7 SECURITE DE CHANTIER

Voir généralités communes à tous les lots

1.8 RESEAUX GENERALITES

1.8.1 Limite de prestations

L'entrepreneur du présent lot devra la totalité des réseaux extérieurs depuis l'aplomb des façades, y compris le branchement des attentes provenant de l'intérieur du bâtiment sur les regards à créer jusqu'au raccordement sur les regards créés.

1.8.2 Principe général

Réseau EP :

- réalisation d'un réseau depuis les façades créées avec raccordement au réseau existant

Réseau électrique :

- réalisation de réseaux à partir du bâtiment existant vers le portail et l'espace modulaire de stockage

Réseau courant faible :

- réalisation de regard 30 x 30 au droit de chaque sortie

1.8.3 Canalisation - Généralités

Canalisations en PVC série assainissement assemblée à joints soudés ou automatique compris toutes pièces accessoires (Coudes, Tés, Y, Colliers) diamètre 100 à 450 mm suivant étude établie en correspondance avec les normes.

Série: 1 : pour les diamètres < à 160 mm)
2 : pour les diamètres $\geq$ à 160 mm mais < à 250 mm) pour les PVC
3 : pour les diamètres $\geq$ à 250 mm)

ou en fibro-ciment à jonction par manchons ou en béton série VHT 90 B pour les bétons non armés à joints automatiques.

Ouverture des fouilles en terrains de toutes natures.

Forme support en sable de 0,10 ml.

Pose de l'ensemble des accessoires nécessaires (coudes, Tés, culottes de branchement).

Diamètre : suivant plan des réseaux extérieurs.

V : $\geq$ à 0,80 m/s pour EP et $\geq$ à 0,60 m/s pour EU - EV - EG - EF et ETC et $\leq$ à 4,00 m/s pour chacune.

Pente minimum 1 % pour l'ensemble des réseaux, sauf pour les réseaux des eaux grasses et chargées qui auront une pente de 2 %.

Remblais en sable jusqu'à 0,15 ml au-dessus de la génératrice supérieure des conduites.

Remblais total en grave pour les passages sous voies.

Remblais avec matériaux de réemploi sains pour les passages sous espaces verts.

Evacuation des déblais en excès à la décharge publique.

Protection par bétonnage ou remplacement par des buses ciment de la série 135 A ou fibre-ciment dans le cas de trop faible profondeur sous voiries.

1.8.4 Regards - Généralités

Les regards seront soit du type préfabriqué, soit du type traditionnel en béton coffré avec paroi et radier. Leur section intérieure sera adaptée à leur profondeur de façon à permettre une visite et un entretien aisé quel que soit leur profondeur.

Le fond des regards sera aménagé avec cunette ciment lissé en prolongement des canalisations.

Les tampons seront en fonte à fermeture hydraulique pour l'ensemble des réseaux, type :

- Résistance à la rupture : > 10 000 daN sous voirie légère et espaces piétonnés,
- > 25 000 daN sous parking et zone de circulation légère,
- > 40 000 daN sous zone de circulation lourde.

2 DESCRIPTION DES OUVRAGES DE VRD

2.1 PORTAIL AUTOPORTANT

2.1.1 Travaux préparatoires pour portail

2.1.1.1 Découpe de l'enrobée

Réalisation d'une découpe de l'enrobée existant, au droit de l'implantation des massifs de fondation, comprenant :

- Sciage mécanique avec eau et aspiration résidus de sciage
- Déconstruction de l'enrobée au marteau-piquer
- Évacuation de tout déchets à la décharge publique

Localisation:

Au droit de la tranchée sur voirie pour passage des réseaux électrique.

2.1.1.2 Dépose du portail

L'entreprise devra la dépose du portail existant de l'accès pour livraison, compris évacuation à la décharge publique.

Localisation:

Portail de l'accès pour livraison, suivant plan de dépose.

2.1.1.3 Dépose du grillage

Dépose soignée du grillage bleu à droite du portail, compris stockage sur site pour repose du grillage en fin de chantier (repose du grillage au poste 2.2.3.5).

Localisation:

Grillage se situant à droite du portail (côté intérieur), suivant plan de dépose.

2.1.1.4 Dépose des murets du portail

L'entreprise devra la dépose des murets de part et d'autre du portail existant, compris évacuations de tous les gravats à la décharge publique.

Localisation:

Murets de part et d'autre du portail, suivant plan de dépose.

2.1.1.5 Dépose du panneau de signalisation

Dépose soignée du panneau de signalisation, compris stockage sur site pour repose du panneau en fin de chantier (repose du panneau au poste 2.2.3.6).

Localisation:

Panneau de signalisation se situant à gauche du portail côté intérieur, suivant plan de dépose.

2.1.1.6 Dépose des bordures

Dépose de l'ensemble des bordures béton de chaque côté du portail, sur la surface d'enrobé à refaire. Compris évacuation à la décharge des délivres.

Localisation:

Bordure de part et d'autre du portail, sur la surface d'enrobé à refaire, suivant plan de dépose.

2.1.1.7 Dépose de la souche

Arrachage de la souches a côté du portail, compris évacuation à la décharge publique.
Compris toute sujétions de remise en place de terre végétale suite à la dépose de la souche, compris engazonnement.

Localisation:

Souche se situant à gauche du portail côté intérieur, suivant plan de dépose

2.1.1.8 Dépose des grilles de caniveaux et du caniveaux

L'entreprise devra la dépose des grilles de caniveaux et du caniveaux se situant devant le portail, en vue de la réalisation d'un busage et de la réfection de l'enrobé. Compris évacuation des délivres à la décharge publique.

Localisation:

Grilles de caniveaux se situant devant le portail, côté extérieur, suivant plan de dépose.

2.1.1.9 Dépose des fondations existantes

L'entreprise devra la dépose de toute fondation existante que ce soit pour le portail ou pour les murets. Compris évacuation de tous les délivres à la décharge publique.

Localisation:

Au droit du portail et sous les murets préalablement déposés, suivant plan de dépose.

2.1.1.10 Terrassement complémentaire pour fondations du nouveau portail

Fouille en pleine masse à l'engin mécanique adapté aux lieux et dans terrain de tout type pour réalisation des fondations du portail suivant plan de masse.

Les fondations seront arasées selon étude de sol.

Les travaux comprennent l'exécution de toutes les fouilles nécessaires à la réalisation des ouvrages projetés, qu'elles soient exécutées en terrain sec, ou dans l'eau, en excavation, en trous, etc... et ce à toutes profondeurs, et dans toute nature de terrain.

L'entrepreneur devra comprendre dans son étude de prix, tous talutages, banquettes, fossés nécessaires à la bonne tenue des terres, des constructions voisines, des voies publiques, de telle sorte qu'aucun désordre ne puisse être observé pendant et après les travaux pour quelque motif que ce soit. L'offre devra obligatoirement forfaitiser le volume des déblais, des remblais et des évacuations d'excédents.

Localisation:

Au droit des nouvelles fondations pour le nouveau portail.

2.1.2 Fondation

2.1.2.1 Gros béton

Avant réalisation des fondations, mise en œuvre à pleine fouille de gros béton dosé à 200 Kg/m³ pour rattrapage des niveaux.

Dans le cas où une surprofondeur se révélerait nécessaire, l'entreprise devra faire constater au Maître d'Œuvre, au Maître d'Ouvrage et au bureau de contrôle la profondeur des fouilles avant coulage et établir le plan de récolement correspondant.

Localisation:

Selon étude de sol.

2.1.2.2 Massif de fondation

Réalisation de massif de fondation en béton armé, comprenant :

- Nettoyage soigneux des fouilles
- Réalisation de massif en béton armé, dosage suivant les instructions du bureau d'étude structure
- Armature par fer et cadre assemblés, section et acier selon étude et plans du bureau d'étude structure
- Mise en place des armatures nécessaire au liaisonnement
- Coffrage si nécessaire

Localisation:

Pour réception des poteaux du portail autoportant.

2.1.3 Réseau fluides

2.1.3.1 Tranchée

Toutes les tranchées extérieures pour les canalisations de toutes natures sont à prévoir au présent lot selon indications des plans et des différents intéressés.

Dans tous les cas, il sera prévu au présent lot :

- fouille à 0,90 minimum de profondeur du fini
- forme de fond de fouille en sable ou grave finie sur 0,05 ht
- remblais jusqu'au niveau de la canalisation +0,10 ml en sable ou grave fine
- grillage de signalisation dans tous les cas nécessaires suivant couleur normalisée
- remblai supérieur en sable compacté
- surlargeur nécessaire dans le cas où plusieurs réseaux sont en tranchée commune (espacement, profondeur suivant prescriptions réglementaires)
- remise en place de la terre végétale

Localisation:

Pour passage des réseaux électrique vers le portail.

2.1.3.2 Fourreaux

Fourniture et pose de fourreaux normalisés en fond de fouille des tranchées décrites ci-avant, compris percement des dallages intérieurs, comprenant:

- Fourreau diamètre 60 mm avec tire fil en PVC gris rigide normalisé compris cabochon, manchon de jonction en coude grand rayon pour réseau téléphone et fibre optique

Localisation:

ø 63 entre le bâtiment mécanique agricole et le portail, cheminement suivant plan.

2.1.3.3 Regard de visite et de tirage

Regard de visite en éléments préfabriqués, dimension 60 x 60 cm, posé sur un lit de béton maigre, percement de la paroi pour pénétration des réseaux, scellement étanche des entrées de fourreaux. Fermeture par un tampon fonte, de dimension et de type approprié suivant la localisation.

Localisation:

1 u en pied du bâtiment mécanique agricole

1 u de l'autre côté de la voirie, en face du bâtiment mécanique agricole

1 u de part et d'autre du portail

2.1.4 Travaux de réfection

2.1.4.1 Portail autoportant

Fourniture et pose d'un portail en acier galvanisé coulissant à un vantail type "Robusta" de "Betafence" ou équivalent comprenant :

- Un cadre en tube 80 x 60 x 2 mm.
- Soubassement : 200 x 160 x 5 mm.
- Remplissage en tubes 25 x 25 x 1.5 mm, soudés verticalement à une distance de 110 mm entre tubes
- Portique double de guidage en acier profilé de 120 x 120 x 3 mm avec fourche et butée de fin de course et platine de guidage en partie haute.
- Portique de réception double 80 x 80 x 3 mm
- Ouvrages accessoires nécessaires à une parfaite finition (guide, butoirs, jambe de force...).
- Finition de l'ensemble par galvanisation à chaud intérieur et extérieur, puis revêtu d'une couche de polyester. Couleur à définir
- Motorisation des portails par système "Bekamatic" de "Betafence" ou équivalent à raccorder sur la ligne laissée en attente par l'électricien.

Compris ensemble des dispositifs réglementaires de sécurité (cellules, barre palpeuse, phare avertissant)

Compris dispositif de commande déporté

Compris dispositif de commande à distance

Compris boucle magnétique à condamnation

Compris dispositif de débrayage en cas de panne électrique.

Programmation à la charge de l'entreprise.

Fourniture de 5 télécommandes avec programmation à la charge de l'entreprise

Dimensions souhaitée = 6.00 x 1.60 ht

L'entreprise pourra varier les dimensions dans un respect de dimensions minimales de 5.50 x 1.10 ht et dimensions maximales de 6.50 x 1.80 ht en fonction d'une possibilité d'optimisation calendaire et/ou de stock fournisseur.

Localisation:

Portail de l'accès pour livraison, en remplacement du portail existant

2.1.4.2 Réfection des bordures

Les bordures de chaussées, de trottoirs et d'ouvrages similaires seront en béton préfabriqué par éléments de 1,00, normalisés conformes au C.P.C. fascicule 31.

La pose sera effectuée sur massifs en gros béton avec ados de calage conformément au cahier des charges P. et C.

Les arrondis seront obtenus par coupe soignée au disque par éléments réguliers.

Les joints seront repris et parfaitement lissés au mortier de ciment.

Localisation:

Bordure de part et d'autre du portail, au droit de sur la surface d'enrobé à refaire.

2.1.4.3 Réfection des enrobées

L'entreprise titulaire du présent lot devra réaliser la réfection de la voirie enrobé pour poids lourd nécessaire à une parfaite finition de l'ensemble.

Les travaux comprendront :

- Balayage du support
- Décapage de la couche d'enrobé aux endroits le nécessitant.
- Comblement des trous par calcaire compacté

- Reprofilage de l'enrobé existant pour obtenir les pentes nécessaires et les coté du niveau y compris compactage.
- Réalisation d'une couche d'enrobé conformes aux normes.
- Compris évacuation de tous les délivres à la décharge publique.

Localisation:

Au droit de la tranchée pour passage des réseaux électrique.
Sur l'ensemble de la surface de la voirie du portail, suivant plan.

2.1.4.4 Engazonnement

Les travaux comprennent :

- Engazonnement :
 - gazon rustique à raison de 100 grammes/m²
 - engrais
 - façon de filets et contre-filets et enfouissement
 - roulage et première tonte
 - garantie pendant un an
- Compris sujétions pour exécution en talus.
- Toile tissée partout où il y a une pente supérieure à 35 %

Localisation:

Suivant les endroits de remise en place de terre végétale.

2.1.4.5 Repose du grillage

L'entreprise devra la repose du grillage préalablement déposé et stocké sur site, comprenant :

- Repose du grillage
- Fixations par nouvelles pièces polyamide suivant prescriptions du fabricant
- Compris toute sujétions de parfaite finition visuel et réglementaire

Localisation:

Grillage se situant à droite du portail (côté intérieur), suivant plan de masse.

2.1.4.6 Repose du panneau de signalisation

L'entreprise devra la repose du panneau de signalisation préalablement déposé et stocké sur site, comprenant :

- Repose du panneau de signalisation
- Fixations par un nouveau collier
- Compris toute sujétions de parfaite finition visuel et réglementaire

Localisation:

Panneau de signalisation se situant à gauche du portail côté intérieur, suivant plan de masse.

2.1.4.7 Pose d'un caniveau

L'entreprise devra la pose d'un nouveau caniveau, comprenant :

- Nettoyage du caniveau, enlèvement des végétaux, terre, etc...
- Réfection du busage pour raccordement du caniveau au fossé
- Fourniture et mise en place d'une grille caillebotis pour le passage des poids lourds, mailles 30 x 30 mm, 50-3 sur la longueur du passage.
- Compris toute sujétion pour une parfaite finition.

Localisation:

Grilles de caniveaux se situant devant le portail, côté extérieur, suivant plan de masse.

2.1.4.8 Pose d'un nouveau grillage

Réalisation d'une clôture à panneaux hauteur 1.83 ml en grillage galvanisé plastifié (couleur bleu : RAL à définir) de type "Durafence" de chez "BEKAERT" ou équivalent comprenant :

- Grillage en treillis soudés hauteur 1.83 ml, section des panneaux 2.505 x 1.83 m, maille 200*5 mm type de poteaux 60*60*2.0.
- Poteaux carré galvanisé plastifié hauteur 2,50 ml dont 0,50 m à sceller dans massifs bétons, à charge du présent lot compris terrassement en trou.
- Fixations par pièces polyamide suivant prescriptions du fabricant.

Compris réalisation des fondations à la charge du présent lot comprenant :

- Terrassement et fouilles
- Massifs béton suivant prescriptions du fabricant soit des massifs de section 40 x 40 x 50 cm ht minimum, remblaiement.

Evacuation des déblais à la DP.

Localisation:

De part et d'autre du portail en remplacement du muret et afin que le site soit complètement fermé.

2.1.5 Panneau avec numéro accueil

Signalétique du bâtiment réalisée en panneau composite de type DIBOND, des établissements SUNCLEAR ou de qualité technique équivalente comprenant:

- Panneau filmé 1 face, aspect métal brossé, teinte au choix de la maîtrise d'ouvrage.
- Format A5 horizontal et hauteur 1.00 mètre.
- Lettrage par découpe lazer de la face aluminium en négatif.
- Provision de 10 caractères, police au choix de la maîtrise d'ouvrage pour une taille de 5 cm.
- Fixation par visserie en acier inoxydable du panneau sur poteaux métallique de hauteur 1 mètre, implantée dans la terre.
- Compris toutes sujétions de fondations nécessaire à la bonne tenue du poteau.

Localisation:

Implantation dans la végétation avant le portail sur le côté droit, suivant plan.

3 PSE N°1

3.1 RESEAUX POUR MOTORISATION D'UN PORTAIL EXISTANT

3.1.1 Découpe de l'enrobée

Réalisation d'une découpe de l'enrobée existant, au droit de l'implantation des massifs de fondation, comprenant :

- Sciage mécanique avec eau et aspiration résidus de sciage
- Déconstruction de l'enrobée au marteau-piquer
- Evacuation de tout déchets à la décharge publique

Localisation:

Au droit du portail existant, indiqué sur plan PSE 1.

3.1.2 Réseau fluides

3.1.2.1 Tranchée

Toutes les tranchées extérieures pour les canalisations de toutes natures sont à prévoir au présent lot selon indications des plans et des différents intéressés.

Dans tous les cas, il sera prévu au présent lot :

- fouille à 0,90 minimum de profondeur du fini
- forme de fond de fouille en sable ou grave finie sur 0,05 ht
- remblais jusqu'au niveau de la canalisation +0,10 ml en sable ou grave fine
- grillage de signalisation dans tous les cas nécessaires suivant couleur normalisée
- remblai supérieur en sable compacté
- surlargeur nécessaire dans le cas où plusieurs réseaux sont en tranchée commune (espacement, profondeur suivant prescriptions réglementaires)
- remise en place de la terre végétale

Localisation:

Pour passage des réseaux électrique vers le portail.

3.1.2.2 Fourreaux

Fourniture et pose de fourreaux normalisés en fond de fouille des tranchées décrites ci-avant, compris percement des murs de façades, comprenant:

- Fourreau diamètre 60 mm avec tire fil en PVC gris rigide normalisé compris cabochon, manchon de jonction en coude grand rayon pour réseau téléphone et fibre optique

Localisation:

ø 63 entre le bâtiment et le portail + entre le piliers et le portail, suivant plan

3.1.2.3 Regard de visite et de tirage

Regard de visite en éléments préfabriqués, dimension 60 x 60 cm, posé sur un lit de béton maigre, percement de la paroi pour pénétration des réseaux, scellement étanche des entrées de fourreaux. Fermeture par un tampon fonte, de dimension et de type approprié suivant la localisation.

Localisation:

1 u en pied du bâtiment

1 u de part et d'autre du portail

3.1.3 Motorisation du portail

L'entreprise devra la motorisation du portail existant de la chambre des métiers, comprenant :

- Motorisation des portails par système "Bekamatic" de "Betafence" ou équivalent à raccorder sur la ligne laissée en attente par l'électricien.

Compris ensemble des dispositifs réglementaires de sécurité (cellules, barre palpeuse, phare avertissant)

Compris dispositif de commande à distance

Compris dispositif de débrayage en cas de panne électrique.

Programmation à la charge de l'entreprise.

Compris goulotte pour distribution et appareillage de sécurité sur murs existants

Fourniture de 5 télécommandes avec programmation à la charge de l'entreprise

Localisation:

Portail de l'entrée pour la chambre des métiers.

3.1.4 Nettoyage des enrobés

L'entreprise titulaire du présent lot devra réaliser le nettoyage de la voirie enrobée nécessaire à une parfaite finition de l'ensemble.

Les travaux comprendront :

- Balayage du support
- Evacuation de tous les débris à la décharge publique.

Localisation:

Au droit de la découpe d'enrobée entre le bâtiment existant et le portail.